

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MÉKINAC  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE ST-ROCH-DE-MÉKINAC**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de la Paroisse St-Roch-de-Mékinac tenue au 1455 Route Ducharme le quatorzième jour du mois de août deux mil neuf (14/08/2009) à compter de treize heures trente (13 :30) et à laquelle assemblée sont présents les conseillers suivants :

Mme Nathalie Lecomte  
M. Marcel Savard

M. Marcel Bérubé

Sont absents : M. Robert Tessier

M. Sébastien Doucet  
Mme Line Mongrain

Tous formants quorum sous la présidence de Monsieur Claude Dumont maire  
M. Robert Jourdain, secrétaire-trésorier est aussi présent.

Il est constaté que la convocation a été faite par M. Claude Dumont et que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le code municipal

Les sujets à l'ordre du jour sont :

1. Déneigement
2. Offre de services révisés de Roy Vézina – Camping Mékinac /Assainissement des eaux usées
3. PRECO – Programme Renouvellement Conduite Eau Potable/Usées
4. Demande au MDDEP – Construction bornes sèches
5. Autorisation à l'inspecteur en bâtiment

**Résolution 2009-08-182** Déneigement

Attendu le devis sommaire pour le déneigement;

**IL EST PROPOSÉ PAR** M. Marcel Bérubé

**APPUYÉ PAR** M. Marcel Savard

**ET IL EST RÉSOLU** d'inviter les entreprises suivantes à soumissionner:

Les Foresteries S.N. Doucet Inc.  
Les Machineries Jeannot Brousseau Ltée  
Entreprise Ghislain Mongrain Inc.  
Entreprise Lévis Rioux.

-Adoptée-

**Résolution 2009-08-183**

Offre de services révisés de Roy Vézina –  
Camping Mékinac /Assainissement des eaux  
usées

Attendu l'offre de services révisés de Roy Vézina Associés, en date du 16 mai 2009, au montant de 19 220 \$ concernant l'Assainissement des eaux usées au Camping Mékinac;

**IL EST PROPOSÉ PAR** M. Marcel Bérubé

**APPUYÉ PAR** M. Marcel Savard

**ET IL EST RÉSOLU** ce qui suit :

- d'accepter l'offre de services de Roy Vézina Associés concernant le projet d'Assainissement des eaux usées au Camping Mékinac tel que présentée le 16 mai 2009;
- d'autoriser le maire à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'offre de services au montant de 19 220 \$ taxes en sus.

-Adoptée-

**Résolution 2009-08-184**

PRECO – Programme Renouvellement Conduite  
Eau Potable/Usées

Attendu le programme de subvention du renouvellement des conduites (PRECO);  
Attendu la liste, du 06 août 2009, des points pour discussion préparer par Paul Roy de Roy Vézina Associés;

**IL EST PROPOSÉ PAR** M. Marcel Bérubé  
**APPUYÉ PAR** Mme Nathalie Lecomte  
**ET IL EST RÉSOLU** de mandater Roy Vézina Associés à l'évaluation de nos besoins, tant au niveau de l'eau potable, des eaux usées et des eaux pluviales afin que soit préparé un projet de demande de subvention dans le cadre du PRECO.

-Adoptée-

**Résolution 2009-08-185**      Demande au MDDEP- Construction bornes sèches

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Nathalie Lecomte  
**APPUYÉ PAR** M. Marcel Bérubé  
**ET IL EST RÉSOLU** d'autoriser une demande au MDDEP afin de construire deux (2) bornes sèches.

-Adoptée-

**Résolution 2009-08-186**      Autorisation à l'inspecteur en bâtiment et environnement

Attendu tous les articles des règlements d'urbanisme de la Municipalité concernant les contraventions, sanctions, amendes et recours;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Nathalie Lecomte  
**APPUYÉ PAR** M. Marcel Savard  
**ET IL EST RÉSOLU** d'autoriser l'inspecteur en bâtiment et en environnement à délivrer les constats d'infractions pour et au nom de la Municipalité de St-Roch-de-Mékinac contre tout contrevenant aux dispositions des règlements d'urbanisme de la Municipalité.

-Adoptée-

La levée de l'assemblée est proposée par M. Marcel Bérubé, appuyée par Mme Nathalie Lecomte. Il est 14 :12 heures.

-----  
Claude Dumont  
Maire

-----  
Robert Jourdain  
secrétaire-trésorier